

France, qu'un chargé d'affaires par *intérim*, Bernard, attaché depuis 40 ans à l'ambassade, remplissant depuis 20 ans auprès du cardinal les fonctions de secrétaire. Après la révolution du 10 août 1792, et le 29 du même mois, Bernard envoya sa démission. Dans sa correspondance avec le Ministre, il se contenta de mentionner l'arrestation de Chinard et de Rater, en faisant remarquer qu'ils n'étaient pas pensionnaires de l'Académie. Il répondit aux amis de ces artistes qui le priaient d'intervenir auprès du Gouvernement romain, qu'il était sans qualité, ayant donné sa démission.

Quoique tenus au secret, les deux artistes ne furent pas traités avec rigueur, et le procureur fiscal qui alla les visiter pourvut à leurs besoins matériels.

Dès que la nouvelle de leur arrestation fut arrivée en France, leurs familles et surtout celle de Chinard firent tous leurs efforts pour obtenir leur mise en liberté. La femme de Chinard s'adressa aux autorités révolutionnaires de Lyon et au Ministre ; elle fit réclamer son mari par Fillieux, secrétaire de la Société des Jacobins de Lyon, par François Billiemas, commissaire du Pouvoir exécutif près le Tribunal du district de Lyon, et par Pache, ministre de la Guerre. Elle s'adressa aussi à M^{me} Lebrun, femme du ministre des Affaires étrangères, et à M^{me} Roland, femme du ministre de l'Intérieur, lequel fit des démarches auprès de son collègue Lebrun.

Topino-Lebrun, réfugié à Florence, écrivit pour justifier Chinard et dit dans sa lettre : « On a saisi un de ses chapeaux orné d'une cocarde tricolore, mais il ne le portait que chez lui. »

Un citoyen (B...) fit paraître une épître, *au citoyen Chinard, sculpteur célèbre de Lyon, jeté dans les fers à Rome pour avoir modelé d'après l'antique la statue de la Liberté.*